



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

AVIS PUBLIC
Entrée en vigueur du règlement relatif aux
modalités de publication des avis publics

PRENEZ AVIS que lors de la séance ordinaire du 11 septembre 2023 le conseil municipal a adopté le règlement numéro 2023-551 relatif aux modalités de publication des avis publics.

Le règlement peut être consulté, sur demande, à l'hôtel de ville, située au 59, rue de l'Hôtel-de-Ville, durant les heures d'ouverture.

DONNÉ à L'Ascension, ce 13 septembre 2023

Léonne Bergeron
Directrice générale adjointe et
Greffière trésorière adjointe